



Projet pédagogique

Accueil Collectif de Mineurs



CENTRE SOCIAL DOU BOUCAOU 1 AVENUE JULES FERRY 64340 BOUCAU
SITE ECOLE PAUL LANGEVIEN 26 RUE GEORGES LASSALLE 64340 BOUCAU



Introduction

Ce projet pédagogique découle d'une part du Projet social et d'autre part du projet associatif du Centre Social Dou Boucaou, qui est l'organisateur de l'accueil extrascolaire.

Dans ce cadre, l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement est une action du centre social qui a pour vocation d'accueillir les enfants de 3 à 17 ans et qui a pour finalité de proposer des activités de loisirs éducatifs et culturels. Ses objectifs éducatifs et pédagogiques ainsi que les projets d'animation qui sont menés dans son cadre sont en lien avec les objectifs éducatifs décrits dans le projet associatif du centre social.

Rappel des objectifs du projet associatif du Centre Social Dou Boucaou

- Développer une offre de loisirs éducatifs, culturels et sportifs de qualité et diversifiée aux bébés, enfants et jeunes du Boucau,
- Proposer des situations de vie aux enfants et aux jeunes en lien avec leur développement, leurs questionnements et aspirations (participation à l'élaboration des plannings, socialisation et aptitude à vivre en collectivité),
- Contribuer au développement harmonieux de la personne,
- Rechercher un équilibre individuel, l'épanouissement de la personnalité et l'élargissement des centres d'intérêts,
- Développer l'accession progressive à l'autonomie,
- Contribuer à l'apprentissage de la responsabilité individuelle et à l'entraînement à la vie démocratique,
- Agir en complémentarité des services proposés et en continuité des actions éducatives,
- Permettre une concertation permanente avec tous les co-éducateurs de l'enfant : parent, école, animateur, ... créer des liens,
- Proposer aux parents un moyen de garde collectif pour les enfants,
- Accompagner et soutenir les parents dans leur mission d'éducation.



Les modalités générales de fonctionnement de l'accueil de loisirs pour les + de 6ans:

Rappel du cadre réglementaire de l'accueil de loisirs extrascolaire

L'accueil de loisirs extrascolaire est déclaré par l'organisateur « Centre Social Dou Boucaou » au service de la SDJES comme accueil de loisirs. La déclaration initiale est valide pour une période de 1 an qui couvre les périodes de vacances scolaires de début septembre 2022 à fin Août 2023. Des déclarations complémentaires doivent être effectuées pour chaque période de vacances au moins 8 jours avant le début de la période.

Il est soumis en termes d'encadrement au Décret n° 2016-1051 du 1er août 2016. Ainsi le taux d'encadrement est fixé à un animateur minimum pour 12 enfants de plus de 6 ans (extrascolaire) et 14 (périscolaire). Aussi il est dirigé par une directrice diplômée BPJEPS loisirs tout public avec l'unité de compétence direction d'ACM.

Horaires et jours d'ouverture de l'accueil extrascolaire plus de 6ans

L'accueil de loisirs extrascolaire est ouvert toutes les vacances scolaires et les mercredis (excepté les jours fériés) sans fermeture durant les vacances de Noël ou le mois d'Août.

Il ouvre ses portes à 7h30 et ferme à 18h30 et propose des modalités d'accueils les plus diverses pour répondre aux besoins des publics.

Les familles ont la possibilité de réserver en journée complète avec repas ou sans repas (s'ils souhaitent récupérer leurs enfants pour partager avec eux le temps du repas et les ramener après). Ils peuvent aussi réserver en demi-journée (matin ou après-midi) avec ou sans le repas.



Le matin, l'accueil des enfants se fait entre 7h30 et 9h30 avec la possibilité d'arriver plus tard si la famille prévient la direction que l'enfant arrivera plus tard exceptionnellement.

Les enfants qui viennent en matinée sans repas doivent être récupérés par leurs parents avant 12h.

Les enfants qui viennent en après-midi sans repas doivent être amenés par leurs parents entre 13h et 14h.

Les enfants qui viennent en matinée avec repas doivent être récupérés par leurs parents entre 13h et 14h.

Les enfants qui viennent en après-midi avec repas doivent être amenés par leurs parents à 12h.

Les différents publics de l'accueil extrascolaire plus de 6ans

- Des enfants d'école primaire publique, privée ou scolarisés à domicile
- Des enfants de Boucau, mais aussi de Tarnos, de Bayonne ou de plus loin
- Des enfants de famille modeste ou plus aisée
- Des enfants en situation de Handicap

Implantation des locaux et territoire d'intervention

L'accueil des enfants de plus de 6 ans a lieu dans les locaux de l'école élémentaire Paul Langevin situé 26 Rue Georges Lassalle à Boucau.

Le territoire d'intervention prioritaire de l'association est:

- La commune de Boucau
- Par extension la zone d'influence de la structure se situe sur l'axe Tarnos-Bayonne et plus généralement sur l'arrondissement de Bayonne qui correspond à la zone des mobilités familiales (liées au travail, liées aux séparations parentales, liées aux compositions familiales tenant compte des grands-parents, liées au placement des enfants dans des institutions spécialisées de protection de l'Enfance)

Des locaux adaptés



Les locaux de l'accueil de loisirs répondent à des normes de sécurité strictes (cf : convention occupation des locaux mairie). Les locaux et le mobilier sont adaptés à l'âge des enfants. L'aménagement de l'espace est étudié pour garantir la sécurité de l'enfant mais aussi pour qu'il y trouve son confort et sa liberté. Les enfants ont accès à la cantine et aux sanitaires de l'école, à plusieurs salles d'activités, ainsi qu'au préau, au jardin et à la cour de l'école qui possède des équipements pour la pratique du Basket, du football ou du Handball.

L'entretien des locaux est assuré par le personnel municipal.

La restauration est assurée par l'organisme Bertakoak.

L'équipe d'encadrement

L'équipe est composée d'une directrice diplômée B.P.J.E.P.S, et d'une équipe d'animateurs diplômés B.A.F.A. ou B.A.F.D ou B.P.J.E.P.S. L'accueil de loisirs forme des stagiaires BAFA et B.P.J.E.P.S

Les animateurs permanents de l'ALSH travaillent également sur les temps périscolaires les autres jours de la semaine, le matin, le midi et le soir en accueil périscolaire, ou en accompagnement à la scolarité, ou en atelier artistique et culturel ou en accueil jeunes. Grâce à ces passerelles les animateurs ont une meilleure connaissance des enfants et de leurs familles, ils sont en capacité de prendre l'enfant dans sa globalité et ainsi mieux répondre à ses besoins.

En accord avec la loi du 11 février 2005, l'accueil de loisirs doit travailler autour de l'accueil des enfants en situation de handicap, pour cela l'équipe est régulièrement sensibilisée et/ou formée aux pratiques d'animation inclusive. Aussi l'accueil de loisirs peut s'appuyer sur les ressources humaines du centre social Dou Boucaou qui compte parmi son personnel des personnes avec d'autres diplômes telles qu'une infirmière et une psychologue. Pour tout autre besoin humain, l'équipe de l'ACM peut aussi compter sur l'appui du pôle « Handi ressources 64 » qui peut mettre à disposition des éducateurs spécialisés pour des cas particuliers qui peuvent demander des moyens importants en personnel.

Le rôle de la directrice

- 
- La directrice élabore un projet pédagogique en veillant à associer et prendre en compte tous les publics (enfants, animateurs, parents...).
 - Elle est garante de la qualité des projets d'animation et des activités proposés aux enfants et aux adolescents, ainsi de leur bien-être et de leur sécurité.
 - Elle anime et forme l'équipe d'animateurs et d'animatrices en facilitant l'expression de chacun et en créant les conditions d'un fonctionnement démocratique.
 - Elle organise, gère l'accueil collectif de mineurs en se référant aux valeurs et au projet éducatif de l'organisateur.
 - Elle veille aux bonnes relations entre les individus, organise l'information et la communication et sollicite des partenariats en s'appuyant notamment sur le potentiel éducatif du territoire.

Les rôles de l'animateur

- Créer un climat de confiance avec les enfants et les parents
- Susciter l'intérêt, l'envie
- Valoriser l'implication des enfants
- Ne pas laisser un enfant en échec
- Veiller à la participation et à l'intégration de tous
- Veiller à la sécurité physique, morale et affective
- Mener à bien les projets d'animation
- Favoriser la création d'espace de jeux et d'activités
- Avoir un rôle exemplaire (langage/comportement/tenue vestimentaire)
- Préparer, animer et ranger



Journée Type

L'accueil de 7h30 à 9h30

L'accueil des plus de 6ans sur l'école élémentaire Paul Langevin ouvre à 7h30.

L'accueil échelonné s'étend de 7H30 à 9H30, permettant ainsi de répondre aux besoins des familles. Pour plus de souplesse, les parents ont la possibilité d'amener leurs enfants après la fin de l'accueil échelonné à condition d'avoir prévenue la direction en avance.

L'enfant est accueilli de façon individuelle ; ainsi il s'intègre au groupe, s'y installe progressivement et à son rythme. Il retrouve ses copains, des jeux de société/dessins sont mis à sa disposition, il peut discuter ou ne rien faire.

L'animateur qui accueille les enfants note leur présence sur la fiche d'appel.

Ce temps d'accueil permet également de faire le lien entre le milieu familial et la vie au centre. L'animateur est à l'écoute de chaque parent et de chaque enfant afin de permettre un accueil individualisé.

Cela peut se passer dans la discussion avec un enfant, par le jeu avec un autre, par la lecture d'une histoire, ...

Les éventuelles informations recueillies par l'animateur doivent être relayées au reste de son équipe et notées sur la fiche d'appel dans la case transmission s'il juge qu'elles

sont importantes pour le bon déroulement de la journée de l'enfant et/ou si elles concernent la santé de l'enfant

Les autres animateurs arrivent de façon échelonnée à 7h30, 8h, 8h30 et 9h00

Temps d'échange et de concertation

A 9h15 les enfants se regroupent par tranches d'âges (Blayauck : CP/CE1, Vigabaieus CE2/CM1/CM2) pour l'appel et un temps de discussions avant de partir en activité à 9h30. Le temps de discussions est un moment d'échanges entre le groupe d'enfants et les animateurs. Si ce temps n'est pas suffisant, les animateurs peuvent le découper sur plusieurs moments de la journée (au temps calme ou au goûter par exemple).

Les échanges sont organisés en 4 parties :

- La 1ere « on informe » : les enfants et les animateurs s'informent d'événements particuliers à venir, de leurs projets, d'une bonne ou d'une mauvaise nouvelle..., de façon générale de tout ce qu'ils veulent faire savoir au groupe.
- La 2eme « on propose » : Les enfants proposent leurs idées pour l'ACM, ces propositions peuvent être de toutes sortes : proposition d'activité, d'organisation de la vie collective, de règles de vie, de menus (pique-nique ou repas occasionnels, d'aménagement du centre...
- La 3eme « on critique » : Les enfants peuvent critiquer ce qu'il ne leur convient pas à l'accueil de loisirs. Les critiques peuvent être de toutes sortes : critique d'une activité, critique de l'organisation de l'accueil de loisirs... c'est aussi le moment où l'on peut réguler les conflits qui peuvent avoir eu lieu au centre.
- La 4eme « on félicite » : Les enfants saluent quelque chose qui leur a plu : ils peuvent féliciter une personne, un groupe, une initiative, une activité, un changement...

Les activités de 9h30 à 11h30 et de 14h15 à 16h15

L'activité est un puissant facteur pour le développement de l'enfant. Les activités adaptées à l'âge des enfants et les ateliers liés au développement des capacités motrices et intellectuelles permettent à l'enfant de s'épanouir, découvrir, apprendre. Elle est



également l'occasion de réutiliser les acquis scolaires dans d'autres situations et ainsi apprendre ou renforcer ses acquis de façon ludique et amusante.

Les domaines d'activité

- Le jeu sous ses différentes formes : jeux sportifs, jeux d'équipe, jeux de société, grand jeu...
- Les activités d'expression : manuelles, artistiques, plastiques, dramatiques ...
- Les activités de découverte : activité scientifique, découverte de l'environnement, sorties, visites de musées, ...
- L'initiation à des activités physiques et sportives
- Les activités spécifiques encadrées par des intervenants spécialisés.

Le choix de l'enfant

Afin de respecter au mieux les envies des enfants et leur singularité l'équipe de l'accueil de loisirs propose un large panel d'activités en essayant de varier au maximum les propositions pour convenir à la majorité des enfants. Ainsi pendant le temps de discussion du matin l'enfant a le choix entre plusieurs activités et peut s'inscrire à celle qu'il préfère. Cependant comme il est impossible de convenir à tous, tous les jours, la possibilité est toujours laissée à l'enfant de ne rien faire ou de faire une autre activité qui ne serait pas proposée sur le planning dans la mesure où elle est réalisable et qu'elle ne gêne pas le déroulement des autres activités (lire une B.D ou jouer au lego dans un coin par exemple)

Les projets d'enfants

Afin de rendre les enfants toujours plus autonomes et responsables et ainsi leur permettre progressivement de s'émanciper, l'accueil de loisirs accompagne les enfants dans des projets qui sont à leur initiative et qui partent de leurs souhaits exprimés pendant les temps de discussion en groupe. Lors de ces projets se sont les enfants qui organisent les animations : ce sont eux qui choisissent à quel moment a lieu l'animation, ce qui va s'y passer, de quoi ils ont besoin ; un budget peut leur être confié, ils installent et rangent l'activité ; s'il faut contacter un prestataire, ce sont eux qui le font. L'animateur reste vigilant et bienveillant, il peut apporter son expertise et ses savoirs faire mais il ne doit pas prendre la place des enfants dans l'organisation du projet. L'animateur qui accompagne ces projets réfère du contenu et de l'avancement au reste de l'équipe.

Les projets d'animateurs

Les animateurs étant formés aux techniques d'éducation populaire et à la menée d'activité, font régulièrement des propositions de projets d'animations répondant aux objectifs pédagogiques de l'accueil de loisirs. Ces projets peuvent avoir lieu sur une ou plusieurs journées et être animés par un ou plusieurs animateurs. Ils ont pour vocation de sensibiliser les enfants sur un thème en particulier ou de leur faire découvrir des choses qu'ils n'ont pas l'occasion de faire en famille ou à l'école. Ils sont souvent l'occasion de travailler avec des partenaires extérieurs. Cette année, l'équipe d'animation a décidé de mettre l'accent sur la sensibilisation à l'écologie.

Le repas de 12h à 13h

Les enfants mangent de 12h à 13h.

Une société extérieure agréée (Bertaboak) livre les repas sur place. Les menus sont travaillés par le prestataire (qualité, équilibre des menus, variétés). Ils peuvent être adaptés, tenant compte des régimes, décisions culturelles familiales,

La famille a la possibilité de préparer un repas à emporter au centre de loisirs si nécessaire (P.A.I. ou autre)

Durant le temps du repas l'animateur fait de ce moment un temps d'éducation et de socialisation. Le repas est servi par les agents de services municipaux aidés des animateurs. (Cf. rôle des animateurs en cantine). L'animateur a la possibilité de prendre son repas avec les enfants, ce moment est un temps de travail et non de pause.

Objectifs spécifiques au repas

Développer le goût chez l'enfant, en faisant de ce temps un moment d'éducation à la santé et à la connaissance des aliments, d'hygiène de vie, de prise en compte des besoins alimentaires.

Développer l'autonomie des enfants en leur apprenant les gestes et les comportements à adopter lors d'un repas.

Sensibiliser les enfants sur le gaspillage alimentaire.

Donner la possibilité aux enfants que le repas soit un moment convivial et calme propice au dialogue, à la découverte de l'autre et à la socialisation.

(Cf. rôle des animateurs en cantine)

Moyens mis en place par les animateurs

Mise en place de règles afin que tous les enfants se sentent impliqués : poubelles de tri, composteur (jardin)

Plaisir de se retrouver entre enfants : échanges calmes et posés

Des prolongements éducatifs aux animations menées s'effectueront pendant ce temps (semaine du goût, repas à thèmes, ...)

(Cf. rôle des animateurs en cantine) Temps libre, temps calme

Temps Libre

Le temps libre est une coupure dans la journée qui permet de se détendre et répondre aux personnalités de chacun : calmes ou actives.

L'expression des enfants est laissée libre tant dans les activités que dans les échanges entre enfants et entre enfants/animateurs.

Le temps libre n'est pas pour autant un moment de pause pour l'animateur. Il doit poser un cadre et d'être vigilant à la sécurité de tous, en particulier si son groupe est dispersé sur plusieurs endroits. Il peut aussi proposer de manière spontanée une activité, des jeux ou bien un atelier manuel mais en restant vigilant à la partie du groupe qui ne participe pas à l'atelier.

L'enfant ne doit pas confondre temps libre et absence de règles : ce n'est pas parce qu'on peut faire « ce que l'on veut », que l'on peut faire n'importe quoi.

Temps calme

Un temps calme après le déjeuner donne la possibilité à l'enfant de se reposer seul à tout moment.

Les enfants qui ont besoin de se reposer sont séparés de ceux qui souhaitent pratiquer une activité calme.

L'animateur doit mettre en place un cadre de règles qui garantira le calme dans la salle (ex: on se déplace calmement dans les locaux, on parle en chuchotant, on préfère les activités calmes aux activités dynamiques...)

L'animateur peut raconter une histoire, diffuser de la musique relaxante ou proposer un atelier calme, comme une activité manuelle par exemple.



Les enfants ne peuvent pas rester indéfiniment calmes, il faut que l'animateur soit vigilant aux besoins des enfants et arrête le temps calme quand il sent que les enfants ont besoin de bouger. Les enfants ont le choix de venir au temps calme et peuvent en sortir quand ils le désirent.

Les activités de l'après-midi peuvent alors reprendre.

Fin de la journée et accueil du soir

Le Goûter

Le Goûter est disponible dans la cantine. Les animateurs doivent venir le chercher pour le distribuer ensuite à leur groupe, mais ils peuvent également responsabiliser un petit groupe d'enfants pour que ce dernier soit responsable de la distribution du goûter.

Le goûter peut aussi être préparé lors d'une activité.

Le goûter peut être pris à l'intérieur ou à l'extérieur.

Ce temps de pause dans l'après-midi permet aux enfants et adultes de se réunir pour échanger sur la journée passée.

Ce temps peut être utilisé pour finir le temps d'échange et de concertation si celui-ci n'a pas pu être fait avant dans la journée.

Départ des enfants

Le départ des enfants, à partir de 16h30, s'effectue de façon échelonnée jusqu'à 18h30.

Comme pour l'accueil du matin l'animateur doit mettre en place des coins d'activités et proposer des jeux pour que chaque enfant trouve à s'occuper avant son départ.

La directrice (ou un animateur) accueille les parents dans la salle dédiée à l'accueil ou au portail si les enfants sont dans la cour. Ainsi il peut informer la famille sur le déroulement de la journée, sur les éventuels problèmes rencontrés ou bien donner des informations sur le planning à venir. Cette personne doit également vérifier en cas de doute l'identité de la personne qui vient chercher l'enfant.



Orientations pédagogiques

Objectifs généraux, objectifs pédagogiques et moyens mis en place

Objectifs Généraux

- Favoriser la complémentarité et la cohérence éducative sur territoire
- Accueillir tous les publics
- Mettre en valeur les richesses du territoire
- Proposer des activités éducatives de qualité
- Inclure les Objectifs de Développement durable dans le programme d'animation

Favoriser la complémentarité et la cohérence éducative sur le territoire	
Objectifs pédagogiques	Moyens
S'inscrire dans le cadre d'un maillage partenarial au service de l'éducation des enfants.	Réunion inter-secteur du centre social dou Boucaou. Réunion de pilotage du PEDT. Rencontre entre le directeur de l'ALSH et les directeurs d'écoles Lien avec le dispositif CLAS.
Favoriser la réutilisation des acquis scolaires à travers la pratique d'activités concrètes afin de consolider les savoirs et s'appuyer sur les programmes scolaires et les projets d'écoles du territoire pour le développement des projets d'animation.	Rencontre entre le directeur de l'ALSH et les directeurs d'écoles. Activité réutilisant les acquis en français : coin lecture, ... Activité réutilisant les acquis en mathématiques et géométrie : proportionnalité, mesurer, dessiner des plans, ... Activité réutilisant les acquis en histoire, géographie sciences naturelles...
Être un espace d'éducation à la citoyenneté et à la vie en collectivité.	Temps de parole et de concertation en groupe.
Sensibiliser les enfants au respect de leur environnement	En découvrant la faune et la flore locale. En cultivant nos jardins. En triant nos déchets. En privilégiant les déplacements à pied, vélo, transport urbain.
Favoriser les liens entre l'équipe d'animation de l'accueil de loisirs et les équipes d'enseignants.	Rencontre entre le directeur de l'ALSH et les directeurs d'écoles. Présence des animateurs sur les temps périscolaires des 5 écoles. Présentation des équipes d'animation aux enseignants en début d'année
Favoriser les liens avec les différents organismes liés à l'enfance et à la jeunesse (crèche, PMI, ASE, RAP, Service jeunesse de la mairie, associations sportives...).	Personne en charge des suivis des familles aidées.

<p>Mettre en place des passerelles entre les différents lieux de vie et d'éducation afin de faciliter le passage d'un cycle scolaire au suivant</p>	<p>Rencontres du responsable de l'ALSH avec la directrice de la crèche, les directeurs d'écoles maternelle et élémentaire et CPE du collège. Journée découverte. Pendant les vacances d'été 2023, les CM2 vont se rattacher à l'espace jeunesse (CM2 et ados même planning)</p>
---	---

Accueillir tous les publics	
Objectifs pédagogiques	Moyens
<p>Développer un accueil des familles de qualité, qui passe par l'écoute et le dialogue et instaurer une relation de confiance entre les familles et la structure.</p>	<p>La chargée d'accueil des familles est diplômée BAFA et BPJEPS et est donc en connaissance des besoins de l'enfant. Elle est également formée au soutien à la parentalité, à l'écoute bienveillante et à la communication non violente. Elle possède également une forte connaissance du milieu associatif et des organismes liés à la famille et peut donc orienter facilement les familles qui en ont besoin. Les animateurs sont en nombre plus important sur les temps d'accueil du matin et du soir afin de leur permettre de se détacher plus facilement pour aller parler avec les parents ou pour répondre aux questions de ces derniers.</p>
<p>Permettre à tous l'accès aux temps de loisirs à travers une offre attractive et diversifiée tant au niveau des propositions d'activité</p>	<p>Permettre aux familles de réserver quand elles le souhaitent en journée complète ou en demi-journée. Tarification qui prend en compte les</p>

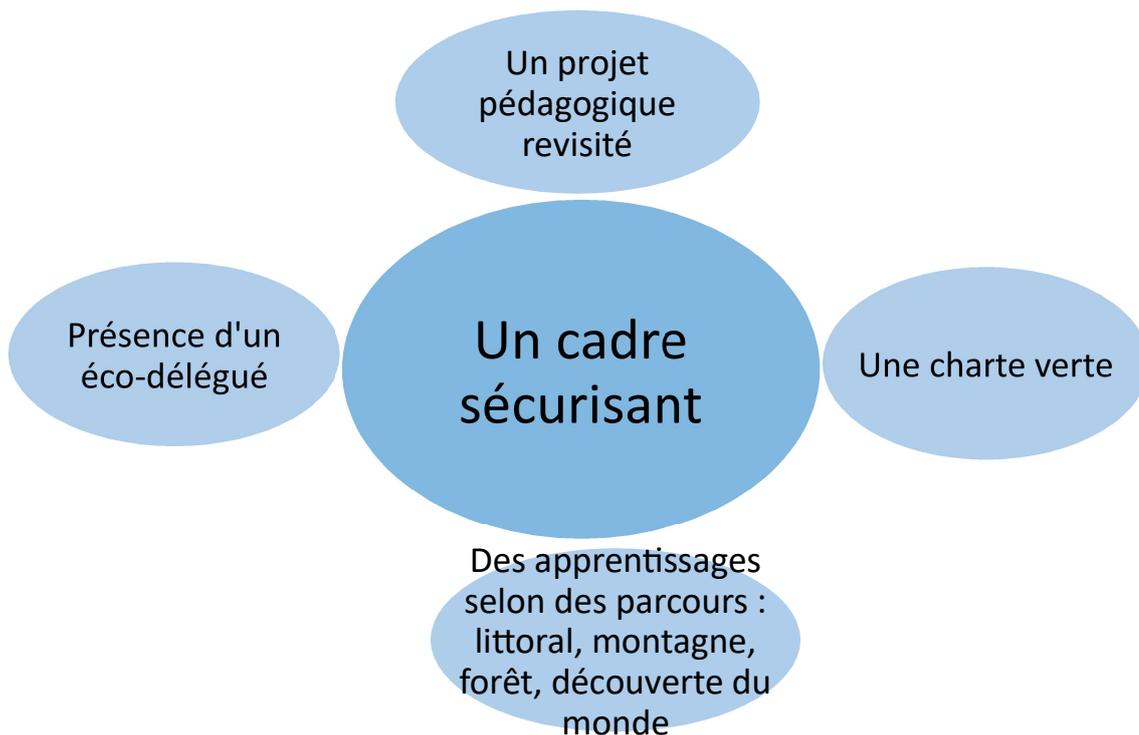
que des tarifs	revenus des familles. Agir en lien avec les assistantes sociales et le CCAS de Boucau ainsi qu'avec les organismes d'aides sociales à l'enfance afin de permettre à chacun de participer aux activités proposées.
Inclure les enfants en situation de handicap dans les différents groupes d'enfants en fonction de leurs âges ou de leurs besoins. Et prévoir les aménagements éventuellement nécessaires pour leurs garantir l'accessibilité aux activités. Mettre en place des activités de sensibilisation au respect des différences quelles soient de l'ordre du handicap ou bien physique, culturelle, religieuse, familiale ... et favoriser d'un point de vue plus large : le mieux vivre ensemble.	Locaux en cours d'adaptation au passage des fauteuils roulants, sanitaires adaptés. Locaux municipaux. Équipe sensibilisée à l'accueil des enfants porteurs de handicap. Appui du pôle handi-ressource 64
Mettre en valeur les richesses du territoire	
Objectifs pédagogiques	Moyens
Sensibiliser les enfants aux richesses du patrimoine culturel, historique et naturel de leur ville et plus largement de leur région, de leur pays.	Accueil de loisirs proche du bois Guilhou. Proche de l'océan et des plages basco-landaises 3 mini bus Partenariat avec la compagnie de bus le Basque Bondissant, Sarro
Favoriser les échanges avec les habitants et les associations locales	Actions intergénérationnelles avec maison de retraite, participation à des événements locaux, plusieurs associations partenaires
Favoriser les déplacements par les réseaux de transport public	Présence et utilisation du réseau Txik Txak pour les déplacements courtes distances.

<p>S'inscrire dans une démarche de respect de l'environnement</p>	<p>Poubelles pour le tri respectant les consignes établies localement Aménagement d'un jardin en collaboration avec l'école Paul Langevin Sensibilisation à l'utilisation des produits de saison Utilisation des déchets compostables dans le jardin Impressions faites sur du papier brouillon et/ou recyclé Partenariat avec l'association clavette (promotion du vélo au quotidien), pratique du roller et de la trottinette pendant les temps libres</p>
<p>S'inscrire dans le cadre d'un maillage partenarial au service de l'animation du territoire</p>	<p>Rencontres avec le service culturel de la mairie. Rencontre avec le CCAS. Rencontre avec les autres associations du territoire.</p>
<p>Promouvoir les actions d'animation locale et y participer en tant que partenaire ou public de l'événement</p>	<p>Rencontres avec le service culturel de la mairie. Rencontre avec le CCAS. Temps de parole avec les enfants pour les sensibiliser aux actions d'animations locales. Fête du bois Guilhou.</p>

Proposer des activités éducatives de qualité	
Objectifs pédagogiques	Moyens
Proposer un large panel d'activités de loisirs et d'éducation adapté à tous (activités manuelles, activités artistiques, activités physiques, activités de découverte, activités récréatives, sorties...).	<p>Agir en complémentarité et en partenariat avec l'ensemble des acteurs socio-éducatifs du territoire afin de proposer des activités qui ne peuvent pas être mises en place directement par l'équipe de l'accueil de loisirs.</p> <p>Utiliser les compétences de l'équipe d'animation.</p> <p>Utiliser les services de la ludothèque comme ressource de jeux.</p>
Mettre en place une démarche pédagogique de sensibilisation à l'hygiène et à la santé et des projets d'animation en lien avec la prévention des risques.	<p>Documentation de prévention sur différents thèmes de santé, fournie par la santé publique.</p> <p>Rappeler l'importance des gestes d'hygiène (lavage des mains régulier, apport d'une gourde, chapeau personnel...)</p>
S'inscrire dans une démarche pédagogique et éducative progressive qui donne du sens aux activités à travers des projets d'animation sur plusieurs jours qui aboutissent sur des finalités.	Organisation de journées événements afin de mettre en valeur les actions faites au sein de l'accueil de loisirs.
Favoriser l'expression des besoins, des envies et des aspirations des enfants, ainsi que ceux de leurs parents afin de proposer des activités en lien avec les attentes du public.	<p>Relations régulières et de confiance avec les publics accueillis.</p> <p>Instauration d'évaluations régulières.</p>

Les objectifs de développement durable se sont travaillés durant l'année 2021-2022 en commission mixte avec des habitants et des partenaires experts dont le SDJES.

Cette année l'équipe éducative déclinera donc les Objectifs de développement durable dans les ACM de demain de la façon suivante :





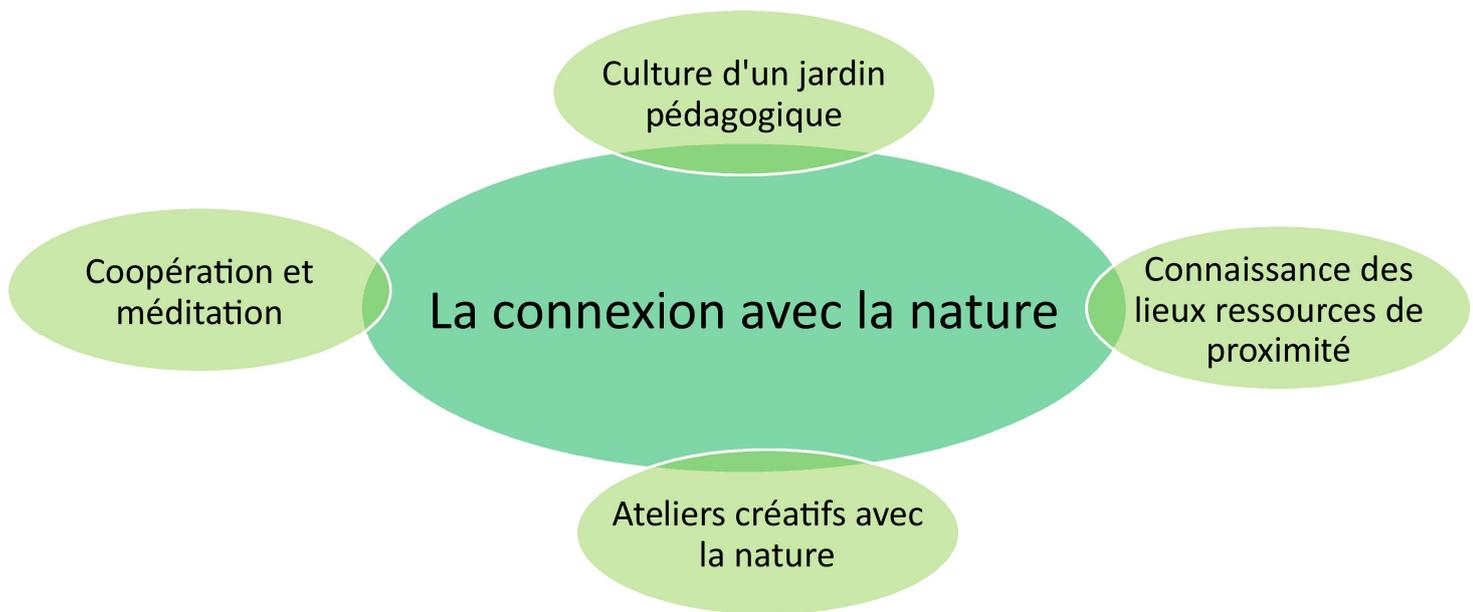
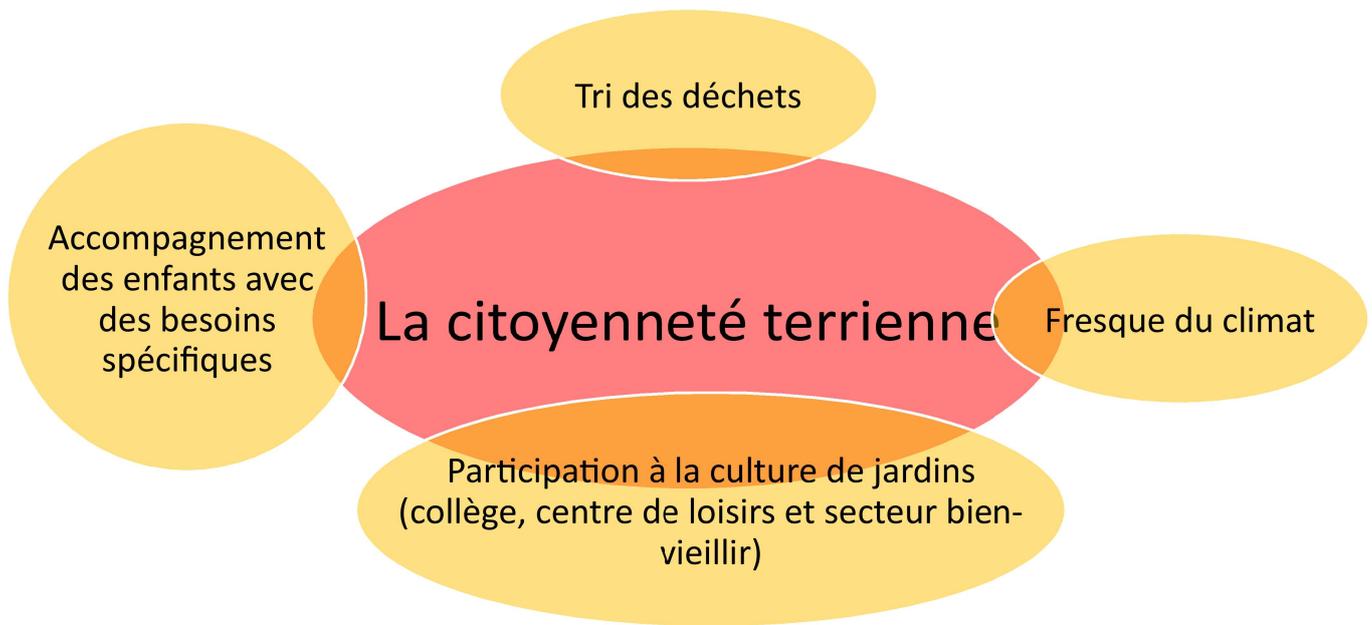
Actions d'éducation
à l'environnement

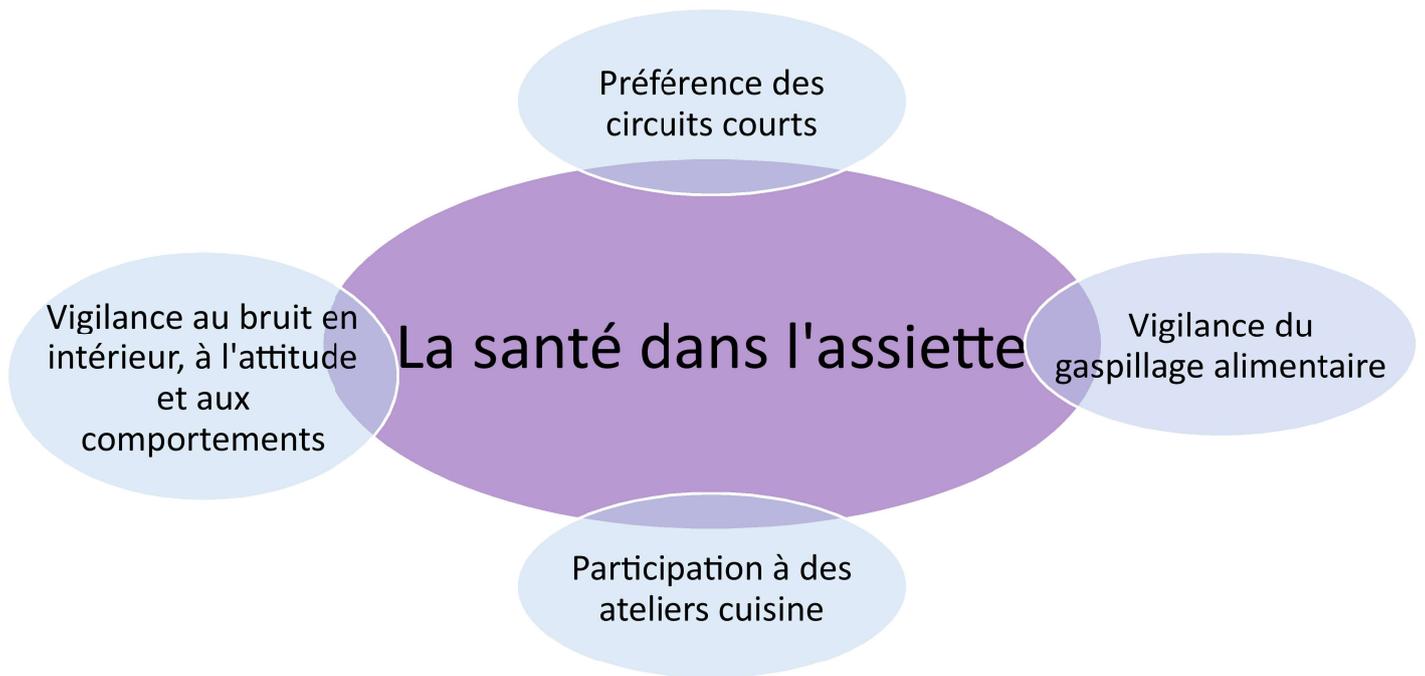
La chargée d'accueil
est en relation avec
différents organismes
partenaires (colos
apprenantes)

**Des séjours
accessibles à
tous**

Initiations aux
sports nature

Calculer son
empreinte carbone et
écologique





Ainsi, le projet pédagogique assure la continuité éducative sur les apprentissages d'éco citoyenneté des enfants dans notre association depuis la crèche, puis dans l'ACM des maternelles, puis dans les ACM des élémentaires.

L'Évaluation

L'évaluation se déroule en plusieurs parties. Elle permet après analyse des données par l'équipe d'animateurs/direction de dégager les forces (*Qu'est ce qui fait que ça fonctionne*), les faiblesses (*ce qui fait que ça dysfonctionne*), les opportunités (*ce qui ferait que ça pourrait s'améliorer*) et les menaces (*ce qui fait que ça pourrait ne pas se résoudre*).

Les différents modes d'évaluation faites avec les enfants.

Plusieurs formes d'évaluation peuvent être distinguées : – L'évaluation quantitative / qualitative – L'évaluation dynamique (suivi) / à l'instant T (bilan) L'évaluation permet de se détacher et d'être objectif (lorsqu'on travaille avec des enfants, la notion d'affect influence nécessairement les rapports).

Par rapport aux enfants, l'équipe d'animation propose des bilans de fin de journée afin de mesurer le ressenti des enfants sur les activités et la journée réalisées.

La directrice a proposé différentes techniques d'évaluation et l'équipe d'animation a retenu

- 
- L'élaboration d'un tableau d'évaluation à plusieurs entrées (Il faut lui donner vie) : activités matin, après-midi, l'ambiance générale, le repas, le goûter, les animateurs (intervenants)...

Le bilan périodique

Il est réalisé par les animateurs et le directeur en réunion d'équipe à la fin de chaque période de vacances.

Durant le bilan périodique l'équipe et le directeur collectent les données chiffrées de l'ACM ainsi que les compte rendus d'échanges avec les groupes d'enfants. L'analyse de ces données permet de faire un bilan de tout ce qui a été réalisé pendant la période et permet une projection sur ce que l'on peut mettre en place dans le futur.

Ce temps de réunion est aussi un moment d'échange en interne où chaque membre de l'équipe peut s'exprimer sur ses problématiques ou ses ressentis.